**SUJET D’ETUDE : CHARLES DE GAULLE, UNE VIE D’ENGAGEMENTS.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Programme** : Du théoricien militaire à l’homme du 18 juin et au Président de la République, on analyse comment de Gaulle a forgé ses convictions et les a traduites en actes. La personnalité de De Gaulle, ses choix et la construction du mythe gaullien ont suscité adhésion et rejet, qui sont eux-mêmes objets d’histoire. Cette étude permet de poser la question de l’acteur de l’Histoire.

**Documents**:

* L’appel du 18 juin 1940.
* « Mon grand ! », caricature de Jean Effel, France soir, 30 décembre 1944.
* Extrait du discours prononcé par Charles de Gaulle, place de la République à Paris, le 4 septembre 1958. (vidéo de l’ INA)
* Extrait du livre de François Mitterrand « *Le coup d’Etat permanent* », Les Belles Lettres, 1964.
* Discours de Georges Pompidou prononcé le 18 juin 1972 lors de l’inauguration du Mémorial de Colombey-les –Deux-Eglises.

**Problématique**: **Comment Charles de Gaulle, par une vie d’engagements et par une personnalité exceptionnelle va-t-il donner naissance au mythe gaullien parfois controversé ?**

**Plan** :

**I°) Du militaire qui s’engage dans le refus de  la défaite…….**

A°) De Gaulle, un officier-patriote isolé et inconnu….

B°) qui devient un chef engagé et le héros de la Résistance.

**II°) Au Président de la République, à l’origine d’un mythe national controversé.**

A°) De Gaulle, le fondateur de la Vème République….

B°) qui va devenir un mythe controversé.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**I°) Du militaire qui s’engage dans le refus la défaite…….**

Toute la vie du général de Gaulle s’inscrit dans un **engagement** au service de la France et des Français. En 1940, il refuse la défaite et **s’engage**, dès le 18 juin, **dans la Résistance** à l’occupant nazi et au régime du maréchal Pétain.

A°) De Gaulle, un officier-patriote isolé et inconnu….

**Consigne** : Après avoir relevé dans le texte ci-dessous, les causes de la défaite selon le général de Gaulle, expliquez pourquoi il considère que la guerre est loin d’être perdue.

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s’est mis en rapport avec l’ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l’ennemi. ( …) Mais le dernier mot est-il dit ? L’espérance doit-elle disparaitre ? La défaite est-elle définitive ? Non ! (…)

Car la France n’est pas seule. Elle n’est pas seule ! Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l’empire britannique (…) . Cette guerre n’est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale (.. .)

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j’invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s’y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j’invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d’armement (…) à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu’il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s’éteindre et ne s’éteindra pas . Demain comme aujourd’hui, je parlerai à la radio de Londres.

Appel prononcé à la BBC, le 18 juin 1940, à Londres.

**Attentes possibles** : les élèves doivent relever des informations dans le document.

Les causes de la défaite : supériorité technique de l’ennemi (avions, chars….), défaitisme des officiers français.

Pourquoi le sursaut est-il possible ?: La France n’est pas seule, elle a des alliés : Le Royaume Uni, notamment. Elle a un empire. La guerre ne se limite pas au territoire national, elle est mondiale. La France a des soldats, des ingénieurs qui peuvent poursuivre le combat.

En 1940, le général de Gaulle est inconnu des Français, mais dans l’armée, son opposition à la stratégie défensive de l’Etat Major est connue. Dans un ouvrage intitulé « Vers l’armée de métier », il prône l’utilisation des chars et la guerre de mouvement. En pleine bataille de France, le 5 juin 1940, le Président du Conseil Paul Reynaud le nomme sous secrétaire d’Etat à la guerre. Lorsque celui-ci démissionne, De Gaulle quitte la France car il est hostile à la demande d’armistice proposée par Pétain . Avec le soutien de Churchill, Il lance son appel à la résistance depuis la BBC. Seul, refusant défaite et déshonneur, De Gaulle forge son destin.

B°) qui devient un chef engagé et le héros de la Résistance.



Caricature de Jean Effel, parue dans France Soir, le 30 décembre 1944.

**Consigne :**  Après avoir mis en évidence les éléments d’exagération représentés par le caricaturiste, vous montrerez en quoi ce dessin illustre et renforce la légitimité du général de Gaulle au sortir de la guerre.

**Attentes possibles** : Personnification de la Tour Eiffel. Elle symbolise la France (le drapeau au sommet). Le général de Gaulle a la même taille que la Tour Eiffel : il est érigé en monument français comme la Tour (ironie de l’auteur proche du PCF). Le Panthéon représenté est un haut lieu de la mémoire de la République. Mettre en relation l’aspect surdimensionné de la Tour Eiffel et de Gaulle par rapport au Sacré Cœur pourtant situé sur une butte. La France accueille, bras ouverts, le héros de la résistance, allusion à la descente des Champs Elysées, le 26 août 1944.

La descente des Champs Elysées, le 26 août 1944, apparait comme **l’aboutissement de l’engagement** du général de Gaulle, quatre ans plus tôt. Devenu le chef de la France libre, considéré par les Alliés comme le représentant légitime de la France libérée, il est, en ce jour du 26 août 1944, le chef du gouvernement provisoire de la République Française. En raison de son engagement, dès le 18 juin 1940, contre l’ennemi nazi et contre le régime de Vichy, il a toute légitimité pour être en mesure de rétablir la légalité républicaine. A cet instant, il déclare : « il y a des minutes qui dépassent chacune de nos propres vies ».

**II°) Au Président de la République, à l’origine d’un mythe national controversé.**

A°) De Gaulle, le fondateur de la Vème République….

En 1946, le général de gaulle est en désaccord avec les institutions de la IVème République, qui selon lui, accordent trop d’importance au Parlement. Il dénonce ce qu’il appelle « le régime des partis », il quitte alors le pouvoir et **s’engage dans une opposition** quasi viscérale **aux nouvelles institutions**. En 1958, il revient sur le devant de la scène politique et **s’engage à réformer les institutions.**

Document vidéo : discours de Charles de Gaulle, place de la République, le 4 septembre 1958. ( 2 minutes 53)

http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/AFE85007994/de-gaulle-presente-la-constitution-place-de-la-republique.fr.html

**Consigne** : Après avoir relevé, dans ce discours, de qui le chef de l’Etat tire sa légitimité, vous expliquerez comment Charles de Gaulle définit la séparation des pouvoirs dans la constitution de 1958 ?

**Attentes possibles** : l’élève doit mettre en évidence le principe de souveraineté nationale car c’est du peuple qu’émane la légitimité du Président de la République. Charles de Gaulle redéfinit la fonction présidentielle. Le chef de l’Etat est un « arbitre national », qui veille au fonctionnement des institutions. Le gouvernement gouverne alors que le Parlement vote les lois tout en contrôlant l’exécutif.

Partisan d’un pouvoir exécutif fort, déjà en germe dans son discours de Bayeux prononcé en juin 1946, le général de Gaulle pose ses conditions à son retour éventuel au pouvoir, en mai 1958, en pleine crise algérienne. Avec la nouvelle constitution de 1958 et plus encore après la réforme constitutionnelle de 1962 (qui prévoit l’élection du Président de la République au suffrage universel) il a la conviction que la France a besoin d’un « arbitre national » légitimé par le vote des Français et qui permettrait au pays d’assurer son rang et sa place dans le concert des nations.

« ( …) Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n’est réellement elle-même qu’au premier rang (…). Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans grandeur. »

Mémoires de guerre, tome 1, L’Appel (1940-1942), Plon, 1954.

B°) qui va devenir un mythe controversé.

« (…) Monarchie personnelle ? Consulat à vie ? Et, qui est-il, lui, de Gaulle ? Duce, Führer, Caudillo, Conducator, guide ? A quoi bon poser ces questions ? Les spécialistes du droit constitutionnel eux-mêmes ont perdu pied. J’appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c’est à cela qu’il ressemble le plus, parce que c’est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu’inéluctablement il tend. »

François Mitterrand, *Le coup d’Etat permanent*, Les Belles Lettres, 1964.

**Consigne**: Quels arguments développe François Mitterrand pour qualifier le renforcement du pouvoir exécutif dans la constitution de la Vème République ?

**Attentes possibles** : Les élèves doivent être en mesure de relever les termes très « forts » écrits par François Mitterrand pour dénoncer le pouvoir personnel du général de Gaulle.

Le régime gaulliste est une dictature. Le général de Gaulle est assimilé à un guide et il reprend la terminologie des régimes totalitaires : führer, Duce…….. Provocation oratoire d’un adversaire résolu de la constitution de 1958 et du général de Gaulle.

François Mitterrand fut un adversaire politique résolu du général de Gaulle. Membre de plusieurs cabinets ministériels sous la IVème République, il n’ a eu de cesse de dénoncer le pouvoir personnel du général de Gaulle, souvent assimilé à un monarque républicain voire même à un dictateur. La personnalité du général de Gaulle ainsi que son action politique ont aussi suscité le rejet. Rejet de la gauche, tout d’abord, qui dénonce cette dérive personnelle. François Mitterrand réussira à mettre de Gaulle en ballotage à l’élection présidentielle de 1965. Lassitude des Français voire même rejet de la jeunesse en mai 1968 face à un pouvoir qui semble dépassé par la contestation et qui n’est plus en phase avec les aspirations d’une partie croissante de la population. Ce rejet est aussi un élément à prendre en compte dans l’élaboration du mythe gaullien.

« Voyez cette colline. C’est la plus élevée. On y édifiera une croix de Lorraine quand je serai mort et de partout on pourra la voir » Cette prédiction faite il y a 18 ans, au détour d’un entretien, la voici aujourd’hui réalisée par la volonté et le concours de millions de Français et même d’étrangers qui ont contribué à l’érection de ce monument. Il se dresse à Colombey-les- Deux-Eglises dont le nom est connu de toute la terre parce qu’ici a vécu et repose le général de Gaulle. Il se dresse sur la colline la plus élevée non seulement pour qu’on le voie, mais parce que tout au long de sa vie et de son action le général est allé droit devant lui. (…). Mon Général, vous le savez, la mort est un commencement. Votre légende commence à peine à prendre son vol et déjà l’ombre de ses ailes recouvre la France. »

Discours de Georges Pompidou prononcé le 18 juin 1972 lors de l’inauguration du Mémorial de Colombey-les-Deux-Eglises.

**Consigne** : Relevez, dans ce discours du Président Pompidou, les termes ou arguments qui concourent à l’élaboration du mythe gaullien.

**Attentes possibles** : question difficile mais on peut attendre des élèves qu’ils fassent référence à :

* La croix de Lorraine, symbole de la résistance et du gaullisme.
* L’érection d’un monument en son honneur à Colombey.
* La prédiction du général de Gaulle, qui déjà de son vivant, a la conviction d’être rentré dans l’Histoire.
* La référence à son action : « aller droit devant lui ».
* Le mot « légende ».

L’action et la personnalité de Charles de Gaulle ont profondément marqué les Français et l’histoire de la seconde moitié du 20ème siècle. Il apparait, dans la mémoire collective, comme un véritable mythe. De Gaulle, c’est d’abord aux yeux des Français, l’homme du 18 juin, qui par son appel, a sauvé la France du déshonneur. Chaque année, l’évènement est commémoré partout en France. En 2010, à l’occasion du 70ème anniversaire de l’appel, des commémorations fastueuses ont eu lieu à Londres en présence du Président Sarkozy et de la reine Elisabeth II . Une pièce commémorative de 2 euro a été émise pour l’occasion. Fondateur de la Vème République, l’œuvre du général de Gaulle ne suscite plus de débats vraiment passionnés et pour quelques générations de Français, la France du général de Gaulle correspond à une époque prospère et presque insouciante. Tout ceci concourt à l’élaboration du mythe gaullien.